



La tortue d'Hermann est une espèce protégée, les animaux volés sont invendables. /ARCHIVES N. A.

## 56 tortues d'Hermann volées au parc A Cupulatta

C'est la page Facebook du parc A Cupulatta qui l'a annoncé hier. Cinquante-six tortues d'Hermann adultes ont été dérobées dans le parc, sur la commune de Vero, dans des circonstances qui ne sont pas dévoilées - afin de ne pas donner d'idées à d'autres malfaiteurs.

### Protégées et invendables

En voie de disparition quasiment partout sauf en Corse, la tortue d'Hermann (une petite tortue terrestre) est une espèce protégée et

donc invendable. Celles d'A Cupulatta sont, de surcroît, recensées et le parc détient leurs certificats, ce qui les rend encore moins accessibles de manière légale. Il ne faut pas plus compter sur une vente de leur descendance pour des raisons similaires.

A Cupulatta prévient également toute personne qui les aurait prises pour les relâcher dans la nature qu'il s'agit d'une très mauvaise idée. *"Ces tortues sont des animaux élevés en captivité qui côtoient d'autres tortues et de nombreux visi-*

*teurs. Elles peuvent être porteuses de germes qui seraient fatals à des tortues vivant en liberté"*, peut-on lire en substance sur la page du parc.

Qu'il vienne de personnes ayant agi dans le but d'un trafic ou de défenseurs des animaux en liberté, il s'agit donc d'un acte particulièrement stupide.

Le vol d'animaux dans des parcs animaliers est devenu monnaie courante dans toute l'Europe. Il était, hélas, étonnant qu'A Cupulatta n'en ait jamais été victime.

I. L.